



Information sur une deuxieme demande de naturalisation

Par **jolie95**, le **29/10/2015 à 09:32**

Bonjour, j'aimerais quelques informations, j'ai fait ma première demande et elle a été ajournée de 2 ans en 2012 pour ressources insuffisantes. La préfecture a gardé mon dossier avec les originaux, pour mettre toutes les chances de mon côté je me suis trouvée un travail en CDI. Ma question est lorsque vous faites votre 2ème demande comment cela se passe car moi je viens de l'envoyer par courrier avec le récépissé de la 1ère demande et la décision d'ajournement ils me disent que mon dossier est incomplet car il manque l'acte de naissance original. Vers qui dois-je m'adresser pour le récupérer car eux ils se contentent de m'envoyer la liste des pièces à fournir. Merci

Par **amajuris**, le **29/10/2015 à 16:46**

bonjour, vous pouvez redemander un nouvel acte de naissance à l'état civil de votre pays. Salutations